< REPÈRES

Magazine de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie





Démagogie sous cloche vs réalités de terrain Par Florian Németi Directeur CNCI

A l'aube des élections fédérales de l'automne 2023, les partis politiques déroulent leur marketing à grands renforts d'annonces-chocs autour de leurs programmes électoraux. C'est en particulier le cas à gauche, dans le domaine de la protection du climat, où les velléités doctrinaires de restriction, d'interdiction et de taxation pour les entreprises champignonnent, crises climatique et énergétique obligent.

Il est beaucoup plus

phase avec les pos-

sibilités et les limites

des entreprises dans

leur contexte com-

mercial et productif.

difficile d'émettre

des propositions

équilibrées, en

A ce jeu de la surenchère, les sections cantonales des partis ne sont pas en reste, en témoignent les vingt mesures complémentaires au plan climat cantonal du Parti socialiste neuchâtelois – à coup d'obligation de plans de mobilité ou d'expropriation de toitures, par exemple – déposées trois jours après l'adoption par le Grand Conseil dudit... plan climat! C'est un cas extrême,

certes. Mais quand on en arrive là, on peut légitimement se demander quelle utilité et quelle crédibilité conservent encore le travail parlementaire et le pseudo consensus de façade qui en émerge?

Tout cela fait partie du jeu politique. La question centrale pour l'économie se situe sur le fond de ces propositions liberticides et

redistributives. Si elles devaient trouver une majorité politique ou populaire, quel impact pourraient-elles alors avoir sur les activités des entreprises et, au-delà, sur leur capacité concurrentielle? Car, sous le couvert général de la bien-pensance, de la justice sociale et de l'urgence climatique combinées, ces mesures visent à modifier le comportement des entreprises, parfois en profondeur. Et à leur imposer des actions pesantes aux plans pratique, organisationnel et financier. Avec des échéances et une mobilisation de ressources irréalistes, en particulier pour les PME. Qui plus est sans faire grand cas ni des progrès environnementaux et sociaux déjà réalisés, ni des complications et des efforts surdimensionnés exigés.

Sans y être impliqué de l'intérieur, n'y devoir en tirer un revenu soumis au marché et à la concurrence, il est très facile de vouloir moraliser l'économie et de la rendre durable, plus vertueuse ou moins polluante. Cela s'appelle faire de la démagogie sous cloche. Il est beaucoup plus difficile, en revanche, d'émettre des propositions équilibrées, en phase avec les possibili-

> tés et les limites des entreprises dans leur contexte commercial et productif, avec des objectifs et des calendriers raisonnables. Car pour cela, il faut se frotter aux réalités du terrain.

> En définitive, ces velléités de soviétisation de l'économie par diktats, notamment à des

fins de durabilité, sont problématiques dans leur déconnexion de la réalité économique. Elles postulent que les entreprises ont largement les moyens d'en faire plus et que ces suppléments de complications et de charges n'altéreront pas du tout leur compétitivité. Or, il n'en est rien. L'investissement dans une économie durable est, certes, une nécessité. Celle-ci figure d'ailleurs de plus en plus dans la stratégie des entreprises. Mais le commerce international, dont la Suisse tire sa prospérité, se durcit et les marges se restreignent pour notre économie. Ce n'est donc pas en se bornant à forcer la main des entreprises avec des mesures immédiates et extrêmes qu'on y parviendra. C'est en les aidant, dans la durée, à amplifier et à accélérer leurs efforts en cours. Il serait temps de le comprendre. Elections fédérales ou pas!

Sommaire

Dans le rétro	_05
Économie pratique	_07
Grand angle	08
Réforme fiscale de l'OCDE. Le Can	iton
de Neuchâtel prend les devants	
Focus	_10
Responsabilité des entreprises (RS	SE)
D'où part la Suisse, où en est-elle e	et
où va-t-elle?	
Réseaux	_12
Maison de l'économie	_14
Point de vue	_16
Joëlle Bonzon & Pierre Gerber,	
Lemon Sàrl	
Agenda_	_18

Impressum

Rue de la Serre 4, 2000 Neuchâtel Tél. 032 727 24 10 cnci@cnci.ch www.cnci.ch

Parution bimestrielle

Rédaction & édition : CNCI Bulletin adressé aux membres Conception : Agence NEUE SA Impression : Imprimerie Baillod SA

Publicité

Nadia Garavaldi Liengme Tél. 032 727 24 10 nadia.garavaldi@cnci.ch www.cnci.ch





fondation alfaset production+services

opérations manuelles - multiservices

- Industrie, horlogerie, grande distribution, services
- 1 à 100 bénéficiaires expérimenté-es disponibles immédiatement
- Grands volumes, courts délais
- Service d'enlèvement et de livraison
- Mandats uniques ou réguliers

Vous avez un besoin pour des travaux de conditionnement? D'assemblage? De montage de lots divers? Contactez-nous pour en savoir plus ou organiser une visite de nos ateliers.





Fondation Alfaset Rue des Terreaux 48 | CH-2301 La Chaux-de-Fonds Tél. + 41 32 967 96 50 | info@alfaset.ch

alfaset.ch



13 décembre 2022

Atelier assurances sociales - Cotisations

Le dernier atelier de l'année consacré aux cotisations sociales a affiché complet. Les participants ont passé en revue les règles d'assujettissement aux différentes assurances sociales suisses, la détermination du salaire déterminant dans l'AVS et les règles en matière de cotisations, notamment le paiement des cotisations, les intérêts moratoires.

A la fin de l'atelier, les participants détenaient toutes les informations nécessaires pour remplir leur déclaration des salaires de manière correcte et complète.

6 décembre 2022

Géopolitique, contrefaçon et cyberprotection

Le mardi 6 décembre, la CNCI a organisé un événement lié à la géopolitique, aux contrefaçons et à la cyberprotection.

Jean-Philippe Gaudin, ancien commandant du Service de renseignement de la Confédération et actuellement Directeur des affaires stratégiques de l'entreprise SICPA, et Daniel Donnet-Monay, CEO de VICI Swiss Competitive Intelligence SA, étaient les invités de la CNCI. L'exposé de Jean-Philippe Gaudin a permis de comprendre les enjeux mondiaux actuels par des éléments statistiques, territoriaux, migratoires, géographiques, notamment.

Daniel Donnet-Monay a souligné l'importance d'étudier le comportement humain et ses mécanismes. Il existe des solutions de renseignement numérique à échelle planétaire. Il est possible de travailler dans l'ensemble des couches de l'internet à savoir: l'Internet et ses utilisateurs (entreprises, privés, entreprises informatiques, administrations, etc.), le DEEPWEB et le DARKWEB. Le cycle de renseignement sur mesure, qui constitue le cœur de métier de VICI, est appelé « CYBER THREAT INTELLIGENCE » et l'INTELLI-GENCE ECONOMIQUE à l'usage des entreprises.

25 janvier 2023

Networking CNCI

La CNCI a organisé pour la rentrée 2023 une soirée Networking qui s'est déroulée au LobbyBar à Neuchâtel avec plus de 130 participants qui ont profité de l'occasion pour rencontrer les membres du réseau tout en dégustant des spécialités thaïlandaises! Le tout dans une ambiance décontractée et conviviale!









12 décembre 2022

Caisses sociales et fiscalité dans le Canton de Neuchâtel: changements en 2023

François Burgat, Directeur Conseil fiscal et juridique chez PwC Neuchâtel, a notamment traité la révision du droit de la SA, la révision du droit des successions, l'imposition de la propriété du logement et la dernière réforme fiscale neuchâteloise pour les personnes morales.

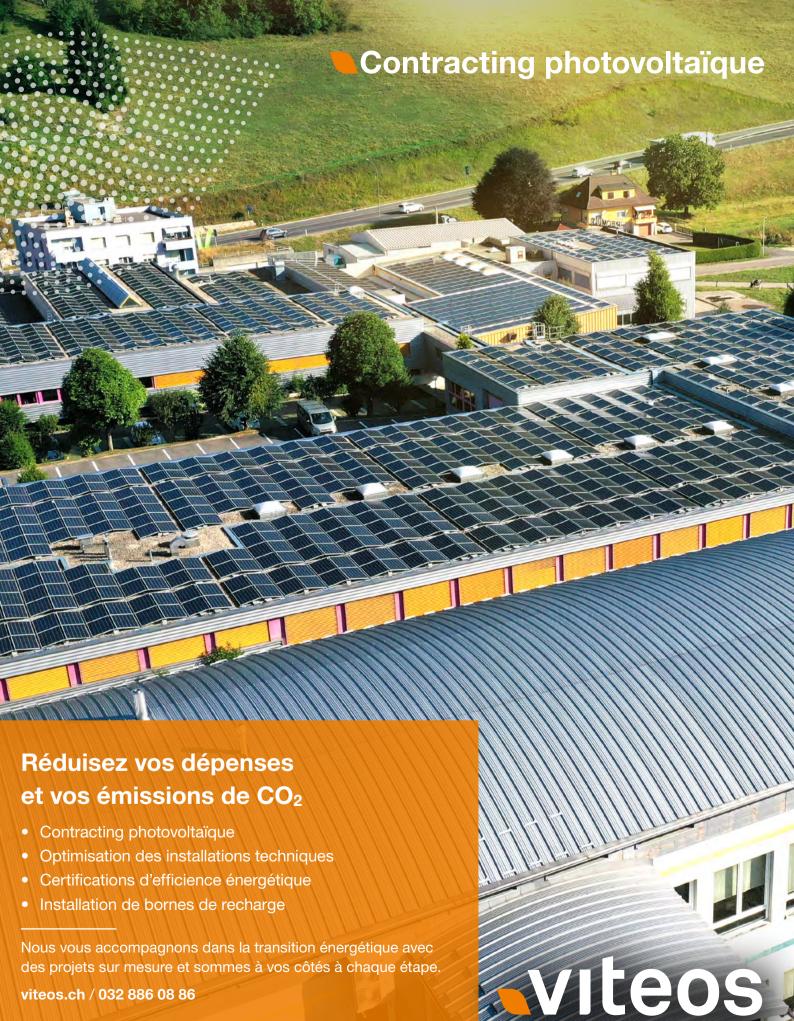
Outre les changements sur les différentes charges sociales, Régine de Bosset, Responsable du Service juridique de la CNCI, a aussi abordé le congé adoption, le télétravail transfrontalier, l'obligation d'annonce des postes

vacant ainsi que la réforme AVS.

Les interventions de Régine de Bosset et François Burgat peuvent être visualisées sur www.cnci.ch/caisses-sociales-et-fiscalitedans-le-canton-de-neuchatel-quels-changements-en-2023.







partenaire de transition énergétique

viteos.ch / 032 886 08 86

Surendettement chez les indépendants

Comment s'en prémunir, comment y faire face? Par Ch. Membre de la Comment y faire face?

Par Charles Constantin
Membre de la Direction CNCI

12,7% de la population active neuchâteloise sont des indépendants. Être son propre chef ne préserve pas de la précarité économique. La CNCI, l'UNAM, la HEG-Arc et l'Etat de Neuchâtel ont organisé 3 webinaires pour sensibiliser les indépendants et les petites entreprises aux risques du surendettement.

Une raison individuelle et une personne morale ne logent pas à la même enseigne

Les raisons individuelles (RI) ne sont pas soumises aux obligations de moyens et d'organisation imposées aux personnes morales: pas de capital de départ, pas d'acte authentique, pas d'organe de révision, pas de signaux d'alerte et d'obligation d'agir quand les fonds s'amenuisent. Tout cela peut sonner comme un avantage, mais attention, les responsabilités sont d'autant plus grandes. En cas de difficultés financières, l'entrepreneur en RI se trouve dans une situation bien plus critique qu'un propriétaire d'une personne morale car sa fortune privée est directement engagée... et donc saisissable.

Signaux précoces à déceler

A quel moment faut-il s'alarmer? Il n'est jamais trop tôt pour se préoccuper de ses problèmes et faire le point. C'est particulièrement vrai pour des indépendants qui peuvent se voir confrontés à de fortes variations dans leurs activités, donc de leurs revenus. Les signaux d'alarme les plus courants sont les suivants:

- Baisse importante du chiffre d'affaires, perte d'un client ou difficultés de paiement d'un client, perte d'un fournisseur ou changement des conditions de ce dernier diminuant la marge ou demandant un financement plus important.
- Peu ou pas de marge de manœuvre dans la trésorerie, réserves épuisées, incapacité pour le propriétaire à couvrir ses charges privées, on comble des trous en en creusant d'autres.
- Rappels, retards de paiements, incapacité à faire face aux engagements (salaires, charges sociales, impôts, fournisseurs).
- · Déclarations (TVA, fiscales et sociales) mises de côté.
- · Premières poursuites.

Budget et point-mort

C'est basique, mais c'est incontournable. Établir un budget, y intégrer un maximum d'éléments et calculer une marge sont très importants. Le budget ne doit pas seulement être établi en début d'activité. Il doit être actualisé lorsque les circonstances changent (p.e. hausse des prix ou autres événements majeurs comme le Covid). Calculer son point mort permet de déterminer le chiffre d'affaires minimum pour dégager du bénéfice. Pour des entreprises ayant de fortes variations saisonnières, l'établissement d'un budget mensuel est requis.

Conseils pour éviter des problèmes

- 1. Toujours bien distinguer les affaires de l'entreprise de celles du ménage privé: l'entrepreneur peut être tenté de penser qu'il n'y a pas de distinction formelle entre ses activités commerciales et sa fortune privée. Grave erreur en matière fiscale mais aussi pour sa vie privée! Prendre par exemple du retard face aux impôts, par rapport à certaines factures d'assurances ou au paiement du loyer privé peut générer des problèmes très complexes à long terme.
- 2. Suivi administratif: il s'impose mais il est toujours plus fastidieux tant la charge administrative croît (TVA, assurances sociales, impôts). Il peut être nécessaire de le déléguer (par exemple à une fiduciaire) pour se concentrer sur son métier de base.
- 3. Facturation des prestations: il faut facturer ses prestations au juste prix, correspondant à la valeur fournie. Celui-ci doit naturellement couvrir toutes les charges (y compris le salaire de l'indépendant) et dégager une marge suffisante. Pratiquer des prix en-dessous du marché demande une analyse préalable et peut mettre dans des situations inconfortables si cela se répète.
- 4. Contact avec l'Office des poursuites: l'Office des poursuites n'a pas pour mission de donner des conseils; cependant, il répond sur la nature des documents et sur les différents processus. Lorsque les choses se compliquent, il est bon de savoir où on en est.
- Paiement des fournisseurs: un paiement à temps permet de bénéficier d'escomptes, et d'éviter des ruptures de contrat ou d'approvisionnement.
- 6. Halte à la procrastination: planifier, faire le point à chaque changement, veiller à sa marge de manœuvre financière et «faire sa paperasse» ne peuvent pas toujours être remis au lendemain. Une gestion financière rigoureuse fait partie de l'armure de base de toute entreprise. En cas de difficultés financières, il est conseillé de demander de l'aide sans attendre.
- 7. Communiquer et tenir parole: face aux difficultés, il faut rester proactif et en communication constante avec les fournisseurs et Autorités, etc.; il s'agit aussi de ne pas prendre des engagements à la légère et de tenir parole, même si c'est difficile. Une communication transparente permet de garder le contrôle et de gagner du temps.

Pratique & utile www.independants-surendettement.ch

Ce site permet de revisionner le séminaire animé par Benjamin Chapuis et Christian Coray. Un cas pratique permet d'illustrer les problèmes auxquels sont confrontés les entrepreneurs : établissement du budget, risques de l'entrepreneuriat, indicateurs de la bonne/mauvaise santé de l'activité.

Réforme fiscale de l'OCDE Le Canton de Neuchâtel prend les devants

Le 18 juin prochain, le peuple suisse se prononcera sur un article constitutionnel pour mettre en œuvre la nouvelle réglementation fiscale internationale de l'OCDE. Avec cette mise en œuvre, l'idée est de conserver en Suisse les recettes fiscales des entreprises internationales sises en Suisse et à protéger ces dernières d'une taxation complémentaire et de procédures fiscales à l'étranger.

Par Florian Németi, Directeur CNCI Charles Constantin, Membre de la Direction CNCI

En décembre 2022, le Canton de Neuchâtel a pris les devants par rapport à cette réglementation en augmentant le taux d'imposition sur le bénéfice d'entreprises avec plus de CHF 5 millions de bénéfice annuel. Ces recettes supplémentaires permettent notamment de baisser le prélèvement du contrat-formation: il passera de 0.58 à 0.45% en 2023 et à 0.42% en 2024. Questions – réponses sur les enjeux de ladite réforme en Suisse et à Neuchâtel avec Vincent Simon, Suppléant romand et responsable de projets Finances & Fiscalité chez economiesuisse, et Laurent Kurth, Conseiller d'Etat.



Questions à Vincent Simon

La solution retenue permet aussi de conserver à Neuchâtel le produit de l'impôt payé par ces sociétés.

Quel est le climat à l'international pour la mise en œuvre de cette réforme fiscale? Les délais seront-ils tenus? La réforme pourrait-elle être remise en question?

L'objet est d'une grande complexité, ce qui pourrait refroidir certains des plus de 130 Etats qui se sont engagés à le mettre en œuvre. Les Etats-Unis ne seront pas enthousiastes à l'idée de modifier leur législation, qui comprend déjà une imposition minimale, mais pas équivalente à celle de l'OCDE. Avec la nouvelle majorité républicaine



< REPÈRES

au Congrès, un changement semble encore moins sûr. Du côté de l'UE en revanche, les oppositions ont été levées. Les Etats membres mettront la règle en vigueur en 2024. Pour la Suisse, la situation est claire: nous devons être prêts en même temps,

> sinon des recettes fiscales nous échapperont.

En augmentant le taux, la Suisse perd un de ses avantages concurrentiels, celui

d'une fiscalité attractive pour les personnes morales. Comment la Suisse pourra-t-elle continuer à rester un lieu d'implantation pour des entreprises internationales?

Oui, la Suisse sera moins attractive. Une charge fiscale comparativement modérée

a toujours été un atout pour notre pays. Elle a incité des entreprises à s'implanter ou se développer en Suisse, d'où elles ont conquis les marchés mondiaux. Pour la Confédération, les résultats sont là: les recettes de l'imposition des bénéfices n'ont fait qu'augmenter au cours des dernières décennies. A l'avenir, pour essayer de compenser cet affaiblissement, chaque canton sera à la manœuvre. Le domaine de la recherche et du développement est souvent mentionné, parfois aussi les crèches. Une chose est sûre: ces mesures devront être ouvertes à l'ensemble des entreprises et ne pourront être réservées aux seules entreprises multinationales.

Le 18 juin, à quelle question les Suisses devront répondre? En cas d'acceptation, qu'est-ce qui se passera ensuite?

Il s'agit de dire OUI, de manière à assurer le niveau d'imposition de 15%. La Suisse est certes libre de refuser, mais alors ce sont les fiscs étrangers qui prélèveront la différence. Et même si l'on ne connaît pas exactement le montant que cela représente — on parle de 1 à 2,5 milliards — il serait absurde d'abandonner cet argent à d'autres. Une fois l'article constitutionnel accepté, le Conseil fédéral mettra en vigueur l'imposition minimale par voie d'ordonnance, en tenant compte de la situation internationale. Le Parlement aura ensuite l'occasion de préparer un projet de loi.

Avec l'adaptation

du nouveau barème cantonal, l'impôt

complémentaire ne

être très important

devrait donc plus



Questions à Laurent Kurth

Qu'est-ce qui a motivé le Conseil d'Etat à anticiper la réforme fiscale de l'OCDE et à augmenter le taux d'imposition des personnes morales à partir de CHF 5 millions dès le 1er janvier 2023? Que se serait-il passé si le Canton de Neuchâtel avait adapté son barème PM en même temps que les autres cantons?

La réforme en question était en préparation depuis environ 18 mois, en étroite concertation avec les principaux partenaires concernés. Il ressortait clairement de ces travaux que les entreprises internationales présentes à Neuchâtel souhaitaient la plus grande sécurité et la plus grande simplicité administrative possible. L'imposition à Neuchâtel de ces entreprises à un niveau proche de celui exigé par les standards internationaux répond d'abord à cette préoccupation. La solution retenue permet aussi de conserver à Neuchâtel le produit de l'impôt payé par ces sociétés. Introduite dès 2023, elle apportait une contribution bienvenue pour financer le paquet « vie chère » proposé par le gouvernement, dont notamment l'allègement de l'ordre de 9 millions de francs de la contribution annuelle que versent tous les employeurs en faveur de la formation. Ce sont principalement ces avantages qui ne se seraient pas concrétisés en renonçant à cette réforme en 2023.

Combien d'entreprises sises dans le Canton de Neuchâtel sont concernées par l'imposition OCDE? Quelles recettes fiscales dégagent-elles aujourd'hui? Et combien de recettes fiscales supplémentaires comptez-vous encaisser en 2023?

Il s'agit d'une vingtaine d'entreprises, qui génèrent des recettes fiscales de plus de CHF 100 millions pour le canton. Les recettes supplémentaires attendues de l'application du nouveau barème devraient quant à elles amener CHF 28,8 millions, à raison de 18 pour le canton et 10,8 pour les communes.

La réforme fiscale de l'OCDE sera mise en œuvre en Suisse avec un nouvel impôt complémentaire. Quid de cet impôt complémentaire pour le Canton de Neuchâtel?

L'impôt complémentaire n'est prélevé que si l'impôt fédéral, cantonal et communal n'atteint pas 15 % selon les standards internationaux. Avec l'adaptation du nouveau barème cantonal, l'impôt complémentaire ne devrait donc plus être très important pour le canton.

Quelles mesures visant à renforcer l'attractivité cantonale seront financées au moyen des nouvelles recettes?

L'abaissement de la contribution des employeurs au contrat formation constitue une amélioration des conditions-cadre pour le développement d'activités économiques. L'attractivité cantonale reste au centre des préoccupations du Conseil d'Etat et touche tous les domaines de la vie quotidienne: offre culturelle, couverture sanitaire, possibilités

de formation, qualité de l'environnement, sécurité, cohésion sociale, etc. La plupart reposent sur la disponibilité de ressources financières raisonnables pour les collectivités publiques, ressources à mettre en équilibre avec l'ampleur de la pression fiscale. Sur ce point, le Conseil d'Etat souhaite que les efforts se concentrent à l'avenir sur l'imposition du revenu des personnes physiques, le plus exposé à la concurrence intercantonale.

Quel bilan tirez-vous des réformes fiscales PM réalisées jusqu'ici dans le Canton de Neuchâtel?

Le Canton de Neuchâtel récolte aujourd'hui les fruits d'un investissement débuté dans les années 80 avec la création de la promotion économique; puis avec une approche de précurseur, il a anticipé ainsi l'évolution de la fiscalité internationale, en réduisant le taux d'imposition de même que l'octroi d'allègements et l'application de statuts particuliers. Pour finalement aboutir à la dernière réforme avec une adaptation du taux d'imposition répondant aux exigences internationales. Toutes ces évolutions ont systématiquement été accompagnées d'un partenariat très étroit avec les acteurs économiques, associations professionnelles, grandes entreprises et PME. Le Conseil d'Etat en est reconnaissant et y voit le gage de la capacité du canton à s'adapter régulièrement.

Responsabilité des entreprises (RSE)

D'où part la Suisse, où en est-elle et où va-t-elle?

Interview de

Stephanie Villadiego De La Hoz

Candidate au Doctorat, Université de Neuchâtel

Par Patricia Da Costa Économiste CNCI



1. Quand est-ce que la RSE est devenue un thème d'actualité en Suisse?

La RSE a commencé à prendre forme au début des années 2000, au niveau international, avec la publication de rapports sur la responsabilité des entreprises. Mais ce n'est qu'en 2011 que l'OCDE et l'ONU développent des instruments internationaux pour inciter les gouvernements et les entreprises multinationales à revoir leurs pratiques en matière de responsabilités sociales, et, plus particulièrement dans le domaine des droits de l'Homme. Ainsi, les gouvernements ont été appelés à mettre en place une nouvelle politique en matière de RSE comprenant de la régulation et des contrôles.

En Suisse, ce n'est qu'à partir de 2015 que le Conseil Fédéral a pris position sur la responsabilité des entreprises à l'égard de la société et de l'environnement en proposant un plan d'action. Ce dernier a été jugé insatisfaisant et peu ambitieux par un groupement qui a lui-même lancé l'initiative pour des multinationales responsables. Après le dépôt de celle-ci, en 2016, la Suisse a vécu quatre années où la RSE était un sujet prédominant dans l'agenda politique et a connu une campagne agressive et polémique qui s'est soldée par un refus de l'initiative au profit du contre-projet proposé par le Conseil Fédéral.

2. Pouvez-vous nous décrire le cadre juridique, économique et politique actuel en matière de RSE?

Au niveau juridique, en Suisse, les exigences restent encore majoritairement volontaires. Il y a toutefois certaines obligations pour les entreprises qui remplissent des conditions en matière de cotation en bourse, de nombre d'employés et de chiffre d'affaires, et de secteur d'activités. Ces dernières sont dans l'obligation de fournir des rapports sur les questions environnementales, les droits humains et la corruption. Elles ont également certains devoirs de diligence dans le domaine du travail des enfants et des minerais extraits dans des zones de conflits. En Suisse, il y a cependant très peu d'entreprises directement concernées et le niveau de contraintes pour les sociétés touchées reste tout de même relativement faible, se limitant uniquement à l'établissement de rapports.

Au niveau économique, cela ne concerne majoritairement que les très grandes entreprises, et plus particulièrement le secteur très spécifique représenté par les multinationales. Aujourd'hui, les PME n'ont pas de responsabilités contraignantes en termes de transparence et de rédaction de rapports. Pour l'instant, cela n'ajoute pas de contraintes supplémentaires qui mettent en péril la compétitivité de l'économie suisse, composée principalement de PME.

Au niveau politique, la RSE polarise énormément. Ce constat est particulièrement vrai en Suisse où l'on distingue une ligne de division claire entre la droite et la gauche de l'échiquier politique. Dans les autres pays, les fronts sont moins nets et le consensus est parfois plus facilement trouvé.

3. A quel agenda politique doivent s'attendre les entreprises suisses, et plus particulièrement les PME?

Depuis 2021-2022, nous constatons une tendance à l'adoption de lois obligatoires dans les pays voisins, comme en Allemagne ou en Norvège. Cette tendance est également suivie par l'Union européenne. A futur, les gouvernements seront donc

amenés à faire respecter plus activement les règles (mesures plus contraignantes, amendes, conséquences juridiques) et à aller plus loin que les lois de transparence.

Les conséquences pour l'économie suisse concerneront essentiellement, et dans un premier temps, les entreprises multinationales présentes en Suisse qui devront s'aligner à l'évolution internationale. Même si la Suisse prend plus de temps à suivre la tendance, les multinationales présentent sur le territoire pourraient être incitées à s'adapter plus rapidement et n'attendront certainement pas que le cadre se resserre.

Quant aux PME, elles ne sont, pour le moment, pas particulièrement la cible des principaux changements dans le domaine du devoir de diligence. Par contre, elles seront certainement, à l'avenir, exposées à l'obligation de mettre en place des mesures d'analyse des risques autour de la chaîne d'approvisionnement. Elles devront, également adopter un regard plus critique vis-à-vis de leurs fournisseurs et toutes les entreprises avec lesquelles elles concluent des affaires pour s'assurer du respect de la RSE afin de ne pas s'exposer à des répressions.

4. Comment se positionne la Suisse, en comparaison internationale? Bon ou mauvais élève?

Il n'est pas possible de dire que la Suisse est en avance dans le domaine de la RSE. Elle a tou-jours pris le sujet avec beaucoup de précaution. Le schéma est basiquement toujours le même: elle prend son temps, évalue et suit la tendance internationale.

Pour le moment, elle n'adopte pas une position très contraignante en matière de RSE mais le Conseil Fédéral soulève relativement souvent la question et est conscient de la nécessité d'adapter la législation afin de ne pas détonner par rapport à ses voisins.

Cette lenteur peut être considérée comme un avantage concurrentiel mais peut également être vu comme une source d'incertitude et de risques pour les entreprises.



A vos côtés pour la mise en place et la maintenance de vos installations.

Saint-Blaise Les Ponts-de-Martel La Chaux-de-Fonds Le Locle

www.fluckigersa.ch







Nous sommes un groupe spécialisé dans l'audit, la fiscalité et le conseil. Notre esprit entrepreneurial, notre expertise et notre expérience font de nous votre partenaire de confiance.

Mazars SA Rue des Terreaux 9, 2000 Neuchâtel – www.mazars.ch

mazars



Changements à la direction d'UDITIS

Changement à la tête de la société d'informatique UDITIS. Depuis le 1er janvier 2023, le fondateur et CEO Michel Perrin a transmis la direction générale à Thierry Linder. L'entreprise a également revu sa structure managériale. La direction est assurée par un Comité exécutif (ComEx) de cinq personnes, dont le CEO Thierry Linder, Hervé Sanglard, François Farquet ainsi que Yoann Jeunet et Cédric Rossé, deux nouveaux arrivés à la direction. Michel Perrin continue toutefois de travailler à temps partiel à

des tâches de coaching, coordination et marketing. Il reste membre du conseil d'administration de la société. Il est aussi membre de plusieurs conseils d'administration et comités d'associations.

L'hôtel Beau-Rivage va construire une verrière

Une immense verrière. C'est ce que prévoit de construire l'hôtel Beau-Rivage, à Neuchâtel. Elle sera aménagée côté ouest, en lieu et place de la véranda actuelle et de la terrasse extérieure, avec un prolongement le long de la façade sud de l'établissement, tout près du lac. L'opération s'inscrit dans le cadre du réaménagement de l'ensemble du rez-de-chaussée de manière à accueillir de façon plus conviviale les clientes et les clients de l'hôtel, des deux restaurants, des bars et autres lieux de détente.

Claude Frôté a vendu le Bocca

Le chef Claude Frôté, 66 ans, remet les clés du Bocca, restaurant gastronomique emblématique de Saint-Blaise. C'est Alexandre Luquet, actif pendant dix ans à la Pinte communale d'Aigle (VD), qui a repris l'établissement. Les négociations ont duré quatre ans. Alexandre Luquet, 44 ans, est originaire de Saint-Etienne (France). Il a notamment été formé chez Pierre Orsi, à Lyon. Il reprend toute l'équipe.

Swatch ne fera pas dans l'occasion

Le Groupe Swatch, contrairement à nombre de ses concurrents, ne compte pas se lancer dans le secteur des montres d'occasion. Ni les garde-temps dans les segments de prix d'entrée de gamme de la marque Swatch, ni les cadrans plus chers comme Omega ne seront certifiés pour la revente par le groupe. Le patron s'est par ailleurs montré optimiste pour la marche des affaires en 2023. Le potentiel de croissance reste important pour l'horlogerie, notamment aux Etats-Unis et en Chine.

PX Group bétonne son actionnariat

La Fondation PX verra le jour en 2023 à La Chaux-de-Fonds. Son rôle sera de contribuer à sa pérennité et à son développement responsable. Sept ans après avoir transmis les rênes de PX Group à ses deux fils Philippe et Sylvain Chave, aujourd'hui codirecteurs, le président et fondateur Pierre-Olivier Chave veut s'assurer que le capital-actions de sa société reste entre de bonnes mains. Le Conseil de fondation comprendra entre trois et sept membres et sera présidé par l'ancien conseiller d'Etat Jean-Nathanaël Karakash.

MFP rachète

l'usine de Bétontec

L'entreprise neuchâteloise MFP Préfabrication a fait l'acquisition de l'usine de 30'000 m2 du producteur fribourgeois d'éléments préfabriqués en béton, Bétontec, située à Villeneuve. Cette transaction, dont le montant n'a pas été dévoilé, survient alors que Bétontec mettra la clé sous la porte en 2023, victime de la concurrence d'outre-Rhin, des pertes liées à la pandémie du Covid et du renchérissement des matières premières. Les 25 employés du site de Villeneuve devraient pouvoir conserver leur emploi auprès du repreneur neuchâtelois.

Le plus gros actionnaire de Breitling est suisse

Le gestionnaire d'actifs Partners Group augmente sa participation au nom de ses clients dans l'horloger Breitling. Son cofondateur, Alfred Gantner, deviendra le président du conseil d'administration de l'entreprise soleuroise, fondée en 1884 à Saint-Imier et aujourd'hui basée à Granges. Ses produits sortent des ateliers de Breitling Chronométrie à La Chaux-de-Fonds. La transaction fera de la société zougoise le plus gros actionnaire de la marque.

Instagram: la Ville de Neuchâtel récupère sa page piratée

Piratée l'été dernier, la page Instagram de la Ville de Neuchâtel, @neuchatelville, a retrouvé ses abonnés. C'est grâce à l'intervention efficace d'un de ses followers, l'entrepreneur Ardeschir Dabaghchian, patron de la société Admiris Sàrl, qui a fait des recherches sur un autre réseau social, LinkedIn, et qui a réussi à avoir un contact avec un employé suisse de Meta, l'entreprise de Mark Zuckerberg. Et le tour était joué.

Un million de MoonSwatch ont été vendues

La MoonSwatch aurait dépassé le million d'exemplaires vendus en novembre, soit huit mois après sa mise sur le marché. C'est ce que Nick Hayek, le patron de Swatch Group, vient de déclarer au quotidien NZZ. La série de onze modèles de Swatch, au design inspiré de l'Omega Speedmaster portée par les premiers astronautes ayant mis le pied sur la lune, avait fait l'événement lors de sa sortie en mars 2022. La collection liait pour la première fois deux marques du groupe horloger basé à Bienne, la populaire Swatch et la luxueuse Omega.





OFFREZ UNE VIE DE CHÂTEAU À VOTRE SOCIÉTÉ!

CADRE D'EXCEPTION | LITTORAL NEUCHÂTELOIS | PARKING INCLUS

Dès l'été 2023, ce lieu patrimonial et idyllique situé à Cormondrèche propose différents espaces à louer: bureaux privatifs ou modulables, salle de séminaire avec verrière et grande salle de conférence/d'exposition semi-privatisées. Vous profiterez d'un péristyle à l'italienne et d'un parc verdoyant avec vue sur le lac et les vignes.



Pour tous renseignements: info@chateau-cormondreche.ch 076 420 09 51





Par Nadia Garavaldi Liengme Membre du Comité COMEC Responsable Quartier Technique Capa'cité

Visites d'entreprises pour les enseignants

Dans le cadre de Capa'cité, COMEC (Association neuchâteloise pour la valorisation du savoir-faire mécanique) a organisé deux visites d'entreprises pour les enseignants, une chez Raccoon Sàrl (informatique) et l'autre chez Tag Heuer (Horlogerie).



Les objectifs de ces visites sont les suivants:

- Faire découvrir aux enseignants les principes de fonctionnement et la diversité du monde économique et professionnel local.
- Leur permettre de découvrir une entreprise et son fonctionnement (production, qualité, maintenance, gestion, administration, RH, commercial, R&D).
- Aborder les évolutions des métiers, des formations et qualifications au sein de l'entreprise.
- Aborder les problématiques d'emploi et de recrutement au sein de l'entreprise.
- · Évoquer les attentes en termes de formation.

Cinq autres visites sont prévues en 2023 dans différents secteurs d'activités (bâtiment, santé et social, vert, commerce, gourmand).

L'Association PME et Créateurs d'Entreprises dévoile son programme pour 2023





L'Association PME et Créateurs d'Entreprises a tenu ses assises annuelles le 24 janvier dernier à Auvernier en présence de plus de 70 membres.

Le Président Marc Schuler a animé cette réunion en mettant notamment en avant le programme d'activités 2023 (https://pmece.ch/evenements/) et une mise à jour des statuts. A cette occasion, l'Assemblée générale a également élu à l'unanimité les personnes suivantes au Comité, soit Aurélie Bellotto (Local Pass), Martin Llach (Chevillat SA), Pierre Gerber (Lemon Sàrl) et Cédric Chevalier (PBMC SA).

A l'issue de la partie officielle, Philippe Cordonier, Membre de la Direction Swissmem et Responsable Suisse romande, a livré un discours sur les perspectives économiques de l'industrie qui va devoir se préparer à affronter de nouveaux risques significatifs en 2023: pénurie de gaz et d'électricité, évolution incertaine des prix de l'énergie, nouvelles hausses des taux d'intérêt des banques centrales, situation géopolitique compliquée, marges en baisse pour de nombreuses entreprises MEM, augmentation du protectionnisme, évolution du COVID en Chine.

Néanmoins, il estime que les entreprises suisses ont appris à gérer les crises. Elles restent optimistes même lorsqu'elles sont sous pression et malgré les incertitudes économiques et géopolitiques qui sont revenues sur le devant de la scène depuis l'essoufflement de la pandémie.

Vœux 2023 de l'UNAM

au Domaine Kuntzer

Les vœux 2023 de l'UNAM ont été présentés le mardi 10 janvier 2023 à la Cave du Domaine Saint-Sébaste à Saint-Blaise.

En préambule, Ludovic et Elodie Kuntzer ont présenté leur cave et le domaine Saint-Sébaste. Damien Cottier, Président de l'UNAM, s'est plu à relever que l'hôte de la soirée se trouvait sur www.unami.ch, LA plateforme des arts & métiers.

Il a ensuite dressé un portrait de la situation économique et a rappelé les objectifs de l'UNAM. Mélanie Walser et Philippe Lefeuvre ont présenté le REN (Réseau d'entreprises formatrices neuchâteloises) et ont expliqué que certaines associations professionnelles neuchâteloises collaboraient déjà avec cet organisme. Au terme des diverses interventions, Damien Cottier (Conseiller national) et Philippe Bauer (Conseiller aux Etats et Président de la FNSO) ont annoncé en avant-première leur intention de se représenter pour une législature à Berne.

Par Charles Constantin Secrétaire UNAM



Q

recruteur de dirigeant·e·s





ALPHOM Executive Search

Avenue de la Gare 53, CH-2000 Neuchâtel

032 566 15 15 | contact@alphom.com | www.alphom.com

Nouveaux bureaux

Depuis fin 2022, le cabinet de recrutement ALPHOM Executive Search a emménagé dans ses nouveaux bureaux à l'Avenue de la Gare 53, après de belles années passées Rue du Pommier. Ce changement de localisation permet à ALPHOM d'accueillir ses clients et candidats dans des bureaux chaleureux, à proximité de la gare.

Par Nadia Garavaldi Liengme Assistante de Direction CNCI Relations membres CNCI



Nous nous

immergeons

dans l'écosys-

tème du client.

totalement

Directrice artistique Associée & Fondateur et Directeur Associé, Lemon

Vous avez créé votre agence de communication en 2008, racontez-nous votre parcours et ce qui vous a poussé à « entreprendre »?

J'ai un parcours atypique dans la mesure où rien ne me destinait, à priori au monde de la communication. Avec un CFC d'employé de commerce en poche, j'ai déménagé du Canton du Jura à Neuchâtel pour obtenir une maturité commerciale. J'ai ensuite travaillé chez un architecte que j'ai quitté au bout de quelques mois car le poste n'était pas assez riche pour moi. J'ai rapidement eu envie de m'épanouir dans un métier plus créatif. J'ai donc décidé de reprendre mes études et j'ai obtenu un bachelor en communication visuelle à la Haute école d'art et de design (HEAD) à Genève. Enfin, ne trouvant pas de place de travail dans le domaine, j'ai monté ma propre agence de communication. Aujourd'hui, Lemon c'est une équipe de 7 créatifs.

Pourquoi avoir nommé votre entreprise Lemon?

Dans les années 2000, il était difficile d'échapper à l'omniprésence de marques portant des noms de fruits comme Apple ou Orange. Alors pourquoi pas Lemon? Le citron est un exhausteur de goût: il réveille les saveurs sans imposer la sienne. De plus, la couleur jaune est une couleur lumineuse et chaleureuse, pleine de jeunesse, d'espoir et de positivisme qui attire l'attention et se fait remarquer. Une couleur pleine de contrastes que l'on aime associer à la créativité.

Quelles sont les compétences que vous proposez et quelles sont les valeurs de votre agence?

Nos compétences s'articulent autour de trois axes, soit:

- Le branding (identité de marque, logo, type design): c'est ce dont une entreprise a besoin pour se faire remarquer et toucher son audience cible.
- Stratégie de marque: on part d'une analyse de ce qui existe déjà et on définit ensuite les objectifs à atteindre et la stratégie qui en découle.
- La présence digitale (sites web, campagnes publicitaires, réseaux sociaux): une présence digitale confère de nombreux avantages pour le développement du business ainsi que la gestion de l'image de marque.

Nous avons également à l'interne une spécialiste de contenus rédactionnels pour aider les entreprises à optimiser leur visibilité.

Les valeurs de Lemon, sont avant tout le respect, la transparence, l'éthique, l'écoute et la proximité. Nous tenons à établir une relation de partenaire plus que de fournisseur avec les entreprises ou personnes

que nous accompagnons. Nous nous immergeons totalement dans l'écosystème du client en nous appropriant son histoire et nous nous imprégnons de son ADN pour lui offrir un conseil optimal. C'est ce côté conseil et approche personnalisée que nos clients apprécient le plus.

Qui sont vos clients?

Principalement des PME actives dans l'industrie et les services, des instances publiques, des associations, des architectes, des maisons d'éditions et des universités américaines!

Quelles sont vos prédictions au niveau du marketing digital et de la communication dans les 10 prochaines années?

Le marketing digital et la communication digitale sont l'affaire de tous et les entreprises se jettent en masse sur ce que l'on appelle la «transformation digitale», futur graal de ces cinq prochaines années. Qui plus est, la publicité digitale coûte moins cher que la publicité traditionnelle pour laquelle il faut investir des milliers de francs pour qu'une campagne devienne rentable. Avec la publicité sur les réseaux sociaux

et sur les moteurs de recherche, on peut commencer avec quelques centaines de francs. Elle permet également un ciblage très précis et une relance à moindre coût. Les prospects pourront liker, commenter, ou encore partager la publicité très facilement avec un simple clic. Cela va attirer du trafic qualifié et surtout gratuit!

L'affichage statique traditionnel (le plus souvent papier) laisse également de plus en plus place à l'affichage dynamique présenté sur un écran et qui peut orner salles d'attente, mobilier urbain, transports en commun, magasins ou centres commerciaux. Bref, un peu partout.

Néanmoins, malgré une tendance au tout digital, le papier reste un média innovant qui permet de travailler les 5 sens et qui peut créer du lien avec le web. Alors, on produit moins mais mieux!

Une passion secrète?

Joëlle: la typographie, la musique, les gommes et les cônes de chantier. Pierre: répare tout ce qui nécessite d'être réparé, à l'intérieur comme à l'extérieur.



concentrez-vous sur votre business, nous nous occupons du reste!

- Systèmes d'impression
- Office catering
- Articles promotionnels

Nouvelle adresse dans le canton:

Ofrex SA c/o afa-afateam.ch Place Numa-Droz 2 2000 Neuchâtel Tel. 032 725 22 23







Jeudi 16 février 2023, 13h30 - 17h00

CNCI, Neuchâtel

Formation Export

Classification tarifaire des marchandises, son importance et sa complexité

La classification tarifaire des marchandises est un élément essentiel dans le commerce international. Elle permet la détermination des droits de douane à l'importation, de l'origine des produits et est utilisée à des fins statistiques. La théorie sera accompagnée d'exercices pratiques.

Jeudi 9 mars 2023, 13h30 - 16h30

CNCI. Neuchâtel

Formation Export Le Carnet A.T.A.

Le Système ATA permet l'exportation temporaire de marchandises avec un seul document.

Mardi 14 mars 2023, 10h30 - 12h ou 16h - 17h30

En visioconférence

Jurilex - Séminaire de présentation de jurisprudences récentes en droit du travail

Tous les séminaires Jurilex de 2023 auront lieu en visioconférence.

Jeudi 16 mars 2023, 18h00 - 22h00

B13 Club de Poker, Neuchâtel

Déconnecte si tu oses!

Si vous sentez que vous avez parfois besoin de vous mettre en mode déconnexion, alors cet événement est fait pour vous! Lors de cet événement, vous pourrez profiter de rencontrer des Membres de la CNCI et partager un moment convivial dans une ambiance festive. Vous aurez la possibilité de vous initier au poker ou pour les plus connaisseurs de participer à un petit tournoi.

Jeudi 23 mars 2023, à 17h30

Université de Neuchâtel

Responsabilité sociale des entreprises:

le durcissement de la loi et ses implications pour les entreprises

La CNCI organise, en partenariat avec la SNSE, une conférence sur la thématique de la responsabilité sociale des entreprises, avec la participation de Stephanie Villadiego De La Hoz - Ph. D. Candidate, Faculty of Economics and Business.



Retrouvez notre agenda Jeudi 23 mars 2023, à 17h30

CNCI, Neuchâtel

Evénement d'entreprise en partenariat avec La Poste

Quelle stratégie, quelles infrastructures et quels outils pour réussir son commerce en ligne depuis le Canton de Neuchâtel?

Comment relever les défis en termes de gestion des commandes, de paiements, de débiteurs ainsi qu'en termes de suivi de la clientèle? Au cours de cette rencontre, les réponses à ces questions seront notamment données.

Jeudi 30 mars 2023, 13h30 - 16h30

CNCI, Neuchâtel

Formation Export Les Transports

Cette formation permet aux participants d'être à même d'organiser un transport de marchandises en maîtrisant les risques et les coûts.

Jeudi 27 avril 2023, 9h00 - 17h00

Hôtel Beaulac, Neuchâtel

Formation Export

Accords de libre-échange et statut d'exportateur agréé

L'importance des accords de libre-échange a augmenté de façon significative ces dernières années. Ces accords de libre-échange offrent de nombreux avantages en facilitant l'accès aux marchés en supprimant les droits de douane. Pour pouvoir gérer avec succès l'origine préférentielle des marchandises d'une entreprise, la maîtrise complète du sujet est une nécessité et la mise à jour régulière des connaissances en la matière est donc indispensable.

Jeudi 4 mai 2023, 8h50 à 16h45

Sponsoring CNCI

Séminaire hybride

(en présentiel à la HEG-Arc à Neuchâtel et/ou en ligne)

Journée de la fiscalité des PME

Sous un angle pratique et actuel, la Journée est organisée sous forme d'études de cas tirés de situations réelles, lors desquels des praticiens et académiques reconnus aborderont des thèmes de grandes importances pratiques pour le quotidien des PME.

Infos et inscription: https://www.he-arc.ch/agenda/journee-de-la-fiscalite-des-pme-2023/

Save The Date

Jeudi 4 mai 2023, 17h00

Assemblée générale CNCI

Les invitations parviendront aux membres et aux invités dans le courant du mois d'avril 2023.



Une communauté qui formule des solutions inattendues.

Associons les meilleurs talents aux dernières technologies. Nous décuplerons la confiance pour réussir demain.

Chez PwC, cela se traduit par The New Equation.

Pour en savoir plus: pwc.ch/TheNewEquation

François Burgat, Directeur responsable de PwC Neuchâtel +41 58 792 67 86, françois.burgat@pwc.ch





DÉDIÉES À L'USINAGE DE FINITION DES COMPOSANTS HORLOGERS



Suivez-nous!









DIXI POLYTOOL S.A.

Av. du Technicum 37 T. +41 (0)32 933 54 44 F. +41 (0)32 931 89 16

dixipoly@dixi.ch